

## **Déclaration de la délégation CFDT au Comité de Groupe de VEOLIA**

**29 juin 2006**

La CFDT constate la volonté du groupe d'apparaître comme le meilleur élève du développement durable, l'élément moteur de l'apprentissage, le plus communicant sur les données économiques boursières et sociales, le meilleur sur la santé la sécurité et la vie au travail, le premier sur la non discrimination, le recruteur le plus sensible aux problèmes des bassins d'emploi, etc.

Ces orientations ne peuvent laisser insensibles les organisations syndicales et la CFDT en particulier.

Ces valeurs, en effet, sont celles que défendent quotidiennement les représentants du personnel.

Mais au fil du temps, notre adhésion s'est confrontée à une autre réalité.

Les décisions, les choix d'intervention dans le domaine social sont unilatéraux, constatés par les représentants du personnel mais non discutés préalablement.

Le public cible, ce sont les analystes et journalistes financiers, les organismes de notation. On informe les organisations syndicales souvent avec retard, on ne discute pas avec elles.

L'accord Veolia Compétences est ignoré dans certaines entreprises du groupe, l'apprentissage est utilisé comme substitut à l'emploi classique dans d'autres, les accords cadres sont interprétés ou non respectés.

Le Comité Européen est convoqué en juillet dans la précipitation, le représentant de la CES est ignoré. Le Comité de Groupe Français est vécu comme une obligation légale annuelle et non comme un lieu essentiel de dialogue et de consultation.

Les initiatives sociales sont présentées comme exemplaires et primées mais non généralisées.

L'accord Santé Sécurité et Vie au travail est une illustration caricaturale d'une négociation où la visibilité à l'extérieur des signataires devient plus importante que le contenu. Cela a amené la CFDT à dénoncer sa signature.

Nos métiers sont difficiles et dangereux. L'actualité récente où quatre salariés sont morts à Poissy nous l'a rappelé cruellement. Nombre d'emplois sont peu considérés et mal rémunérés.

Les salariés attendent des représentants du personnel, autre chose que la caution d'une vitrine sociale destinée à attirer capitaux et contrats mais où leur quotidien ne change aucunement.

La CFDT se refuse à mesurer la qualité du dialogue social aux kilogrammes des accords signés et non appliqués. Elle souhaite un changement de comportement de l'entreprise dans la conduite du dialogue social, où les organisations syndicales ne seraient plus des faire-valoir mais des partenaires, ou le travail de fond, de terrain pour changer la vie des salariés est recherché et non les titres dans les journaux.

Quelques soient les réponses de l'entreprise, la CFDT assumera ses responsabilités.